

RPQS

2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

de l'eau potable,
de l'assainissement collectif
et non collectif

PRÉSENTÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L2224-5 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AU DÉCRET DU 2 MAI 2007



ÉDITO

Véronique Beaudoing

Présidente du Conseil d'exploitation

Pour sa deuxième année, le service intercommunal de l'eau et de l'assainissement poursuit sa construction avec l'ambition de garantir à tous les usagers un service de qualité et de proximité et faire durer et évoluer efficacement nos installations.

Priorité affichée dès le début, nous avons fortement progressé depuis la prise de compétence dans la connaissance de notre patrimoine afin de bien le gérer. Le vieillissement de certaines installations, les contraintes croissantes exercées par les évolutions climatiques sur nos canalisations, nous orientent dans la programmation des investissements nécessaires et nous obligent à réagir vite face aux imprévus qui s'imposent chaque année.

Cette exigence représente un enjeu financier majeur. Nous devons préserver et renouveler notre patrimoine tout en maîtrisant le prix payé par l'utilisateur.

Notre service porte aussi l'héritage d'histoires locales différentes, qui expliquent les disparités tarifaires encore présentes sur notre territoire. Ces disparités n'empêchent pas l'exercice d'un service équitable pour les usagers de nos 6 communes, le travail de proximité avec chacune d'elle étant une force identifiée de notre organisation. Notre responsabilité est d'organiser une convergence progressive sur les prochaines années.

À travers ce rapport, nous réaffirmons ainsi une ambition simple : prendre soin aujourd'hui de notre patrimoine pour garantir un service public de l'eau et de l'assainissement durable et performant.



SOMMAIRE

Le territoire	4
La gouvernance de l'eau et l'assainissement	5
Faits marquants	6
Le prix du service de l'eau et de l'assainissement	7
Le petit cycle de l'eau	8
Le service aux usagers	9
Le mode de gestion	10
Le service de l'eau potable	11
Le service de l'assainissement	15
Le service public d'assainissement non collectif	18
Comprendre sa facture	19
Éléments financiers	20
Projets 2026	21

Design : Camille Ducastel ▶ communication@vercors.org

Crédits photos : Audrey Langlois_Fossette, Camille Ducastel, Vincent Juraszek, Judicaël Rey

LE TERRITOIRE

Dans une volonté de solidarité et de coopération, la Communauté de communes du massif du Vercors assure, depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion des compétences en eau potable et assainissement pour les six communes du territoire : Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon-en-Vercors, Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte et Villard-de-Lans.

Situé à 1 000 mètres d'altitude et pleinement intégré au Parc Naturel Régional du Vercors, le territoire du Vercors 4 Montagnes est fortement marqué par une activité touristique dynamique. Celle-ci est particulièrement développée dans la majorité des communes. Le tourisme s'y déploie tant en hiver, grâce aux stations de ski, qu'en été, avec les activités de pleine nature.

Les pics de fréquentation touristique ont un impact significatif sur les services d'eau potable et d'assainissement. La demande en eau peut être multipliée par quatre en période de pointe, et le volume d'eaux usées à traiter augmente en conséquence. Malgré ces variations saisonnières importantes, la Communauté de communes garantit un service de qualité et répond aux besoins de l'ensemble des usagers.



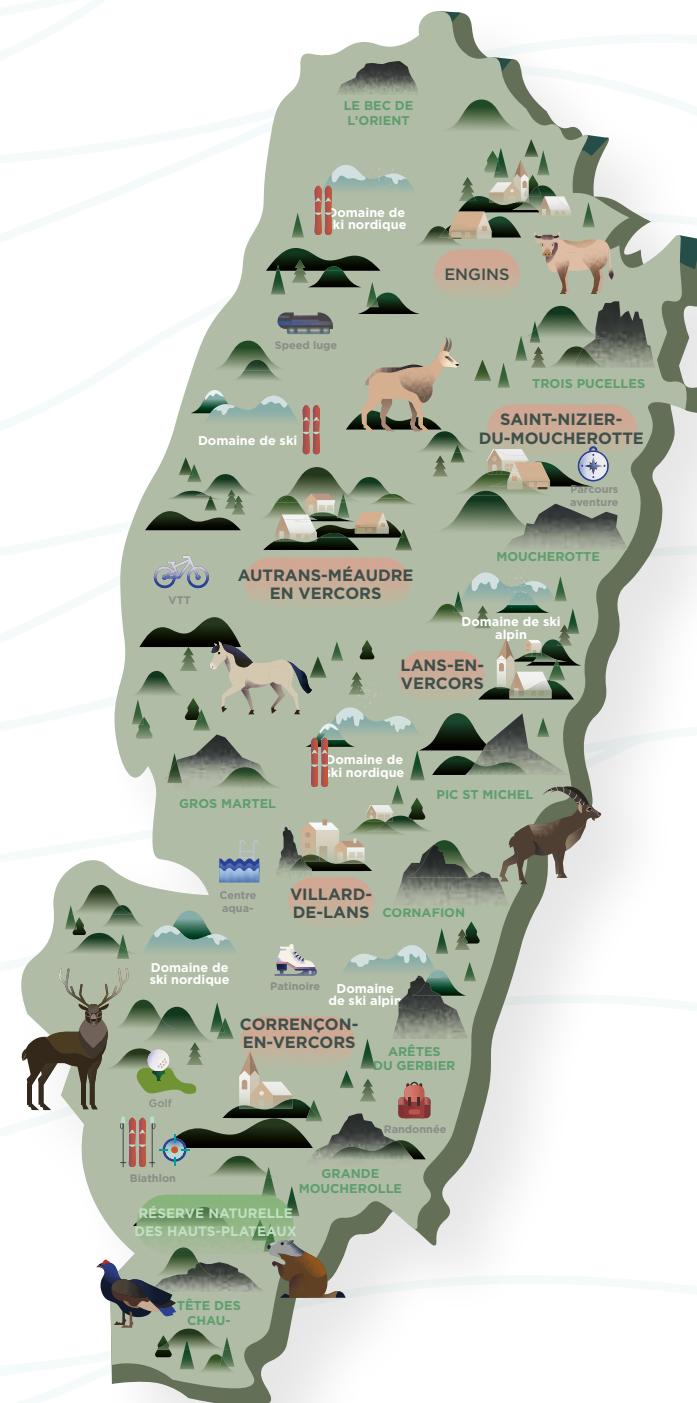
11 997 HABITANTS
Insee 2022



255 KM²
de superficie dont
50%
de forêt



57%
de résidence secondaire (Insee 2019)



LA GOUVERNANCE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil d'exploitation de la Régie de l'eau et de l'assainissement a été renouvelé le 22 juin 2026 suite aux élections municipales et intercommunales. Son rôle est de formaliser des avis et recommandations sur les actions et projets structurants du service de l'eau et l'assainissement ainsi que sur les budgets afférents.

COMMUNES	TITULAIRES COMMUNAUTAIRES	SUPPLÉANTS COMMUNAUTAIRES	TITULAIRES MUNICIPAUX	SUPPLÉANTS MUNICIPAUX
Autrans-Méaudre en Vercors	Marlène AZAMBRE Pierre MARTIN- JARRAND Yann ZYDORCZAK	Jérôme BRUNET Christophe CABROL	Sylvain GIRARD Florian MICHEL (Vice- Président du Conseil d'exploitation)	Krisse MULLENDER
Corrençon-en- Vercors	Tom WALLIS	-	Laurence GAILLARD	Auxance MALGA
Engins	-	-	Sylvain MARTINS	Noël DURAND
Lans-en-Vercors	Françoise BUGNET- BRECHENMACHER Violaine VIGNON	Katelyne BRÄUNLICH	Philippe BERNARD	Michaël KRAEMER
Saint-Nizier-du- Moucherotte	-	-	Malika ELBECHIR	Stéphan PACCHIANO
Villard-de-Lans	Véronique BEAUDOING (Présidente du Conseil d'exploitation) Eric CHABERT Nadine GIRARD- BLANC Jean-Paul UZEL Marie ZAWISTOQSKI	Bruno DUSSE Sylvie LEPRINCE Maud ROLLAND	Joris BENELLE Florence EYMARD Basile MARTIN Françoise SARRA- GALLET	Patrick ARNAUD Benjamin CUIEL
TOTAL	11	6	10	7

FAITS MARQUANTS 2025



Des travaux réalisés sur l'ensemble des communes du territoire



370 contrôles de conformité de branchement : avec 88 % de contrôles conformes



Traitement de 4 000 mails et réception de 1 200 appels
Accueil dans les locaux de 290 personnes au siège de la CCMV



Mise en place de la commission consultative des usagers avec des représentants de l'ensemble des acteurs du Plateau



Suivi renforcé des ressources en eau durant la période estivale



173 avis techniques sur les demandes d'urbanisme du territoire



Dans le cadre du Conseil communautaire du 11 juillet 2025, la gestion en régie a été retenue par les élus comme mode de gestion à déployer sur l'ensemble du territoire

LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE :

585 € TTC le prix de l'eau moyen et pondéré du territoire pour une consommation d'eau de 120 m³/an*

11 MILLIONS D'EUROS de fonctionnement et d'investissement en 2025

1,86€

Part eau potable

0,58€

Part Agence de l'eau

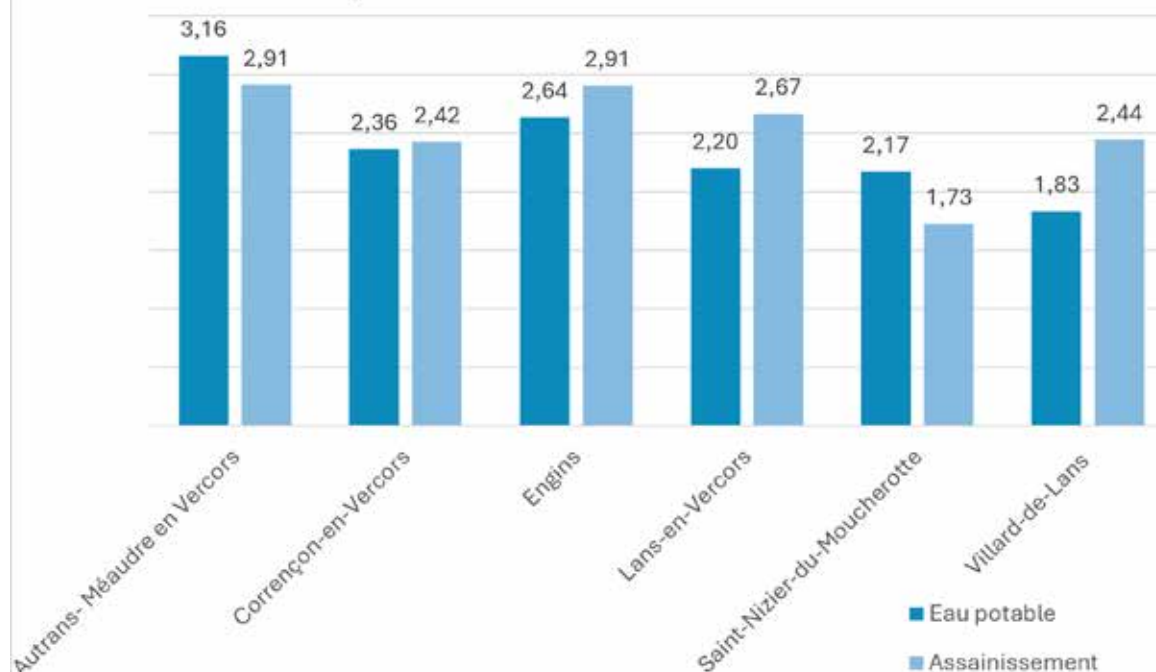
2,40€

Part assainissement

4,84€

Prix TTC moyen et pondéré du m³ 2026

Prix TTC du m³ pour chaque commune au 1^{er} janvier 2026 pour une consommation de 120 m³



***Pourquoi 120 m³ par an ?** Cela correspond à la consommation de référence nationale pour un abonné, soit un foyer de 3 à 4 personnes. En annexe les factures de chaque commune sont disponibles pour une consommation de 120 m³.

LE PETIT CYCLE DE L'EAU

CAPTAGE

L'eau est captée dans le milieu naturel en nappe souterraine (forage, source), c'est l'eau brute.

POTABILISATION

L'eau brute est traitée : filtration, désinfection (chloration, ultraviolet...), afin de la rendre conforme aux normes sanitaires.

DISTRIBUTION

L'eau potable est acheminée par le réseau jusqu'aux robinets des usagers en passant par des réservoirs.

USAGE

L'eau est utilisée pour les besoins domestiques (boisson, hygiène, cuisine), industriels ou agricoles. Elle devient alors une eau usée.

COLLECTE

Les eaux usées sont récupérées par le réseau d'assainissement.

TRAITEMENT

Les eaux usées sont acheminées vers une station d'épuration, où elles subissent plusieurs phases de traitement pour éliminer les pollutions.

REJET

L'eau épurée est restituée au milieu naturel (rivière, cours d'eau), où elle réintègre le grand cycle naturel de l'eau. Les boues issues du traitement sont, quant à elles, évacuées vers une filière agréée.



LE SERVICE AUX USAGERS

PERMANENCE PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE :

Lundi au vendredi de 9h à 12h : **04 76 95 62 00**

(Sauf Lans-en-Vercors, contact Véolia : **09 69 32 34 58**)

Mail : contact.eau@vercors.org

OUVRIR UN CONTRAT
RÉSILIER UN CONTRAT

DEMANDE DE MENSUALISATION
COMPRENDRE SA FACTURE

NOUVEAUTÉ 2025

Mise en place
d'un dispositif de
mémoire des
réclamations



Le délai maximum
d'ouverture des
branchements pour les
nouveaux abonnés est de 2
jours.

Taux de respect de ce délai :
100%.

Taux de réclamation :

- **1,4** pour 1 000 abonnés pour l'eau potable
- **2,2** pour 1 000 abonnés pour l'assainissement

Taux d'occurrence des
interruptions de service non
programmées : 0% pour 2025.

L'AVIS DU SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DANS LES PROCÉDURES D'URBANISME : UN ENJEU DE COHÉRENCE TERRITORIALE

L'avis du service d'eau potable et d'assainissement, sollicité lors de l'instruction des demandes d'urbanisme et projets de construction, revêt une importance stratégique souvent sous-estimée. Sur le plan technique, ce service connaît le réseau existant (capacité des canalisations, pression, ouvrages, périmètres de captage), ce qui permet de vérifier en amont que les réseaux d'eau potable et d'assainissement peuvent absorber ces nouveaux besoins et éviter des dysfonctionnements ultérieurs (baisse de pression, saturation, surcharge de la station d'épuration).

Enfin, cette consultation permet une meilleure planification territoriale, en articulant développement urbain et capacité réelle des réseaux, pour garantir aux futurs habitants un service conforme aux exigences sanitaires et environnementales.

173 avis d'urbanisme émis en 2025

LE MODE DE GESTION

C'est la manière dont est géré un service d'une collectivité, sur le territoire en 2025 trois modes de gestion cohabitent.

> RÉGIE DIRECTE

La collectivité gère elle-même le service (personnel, entretien, dépannage, facturation, investissements).

> RÉGIE INDIRECTE

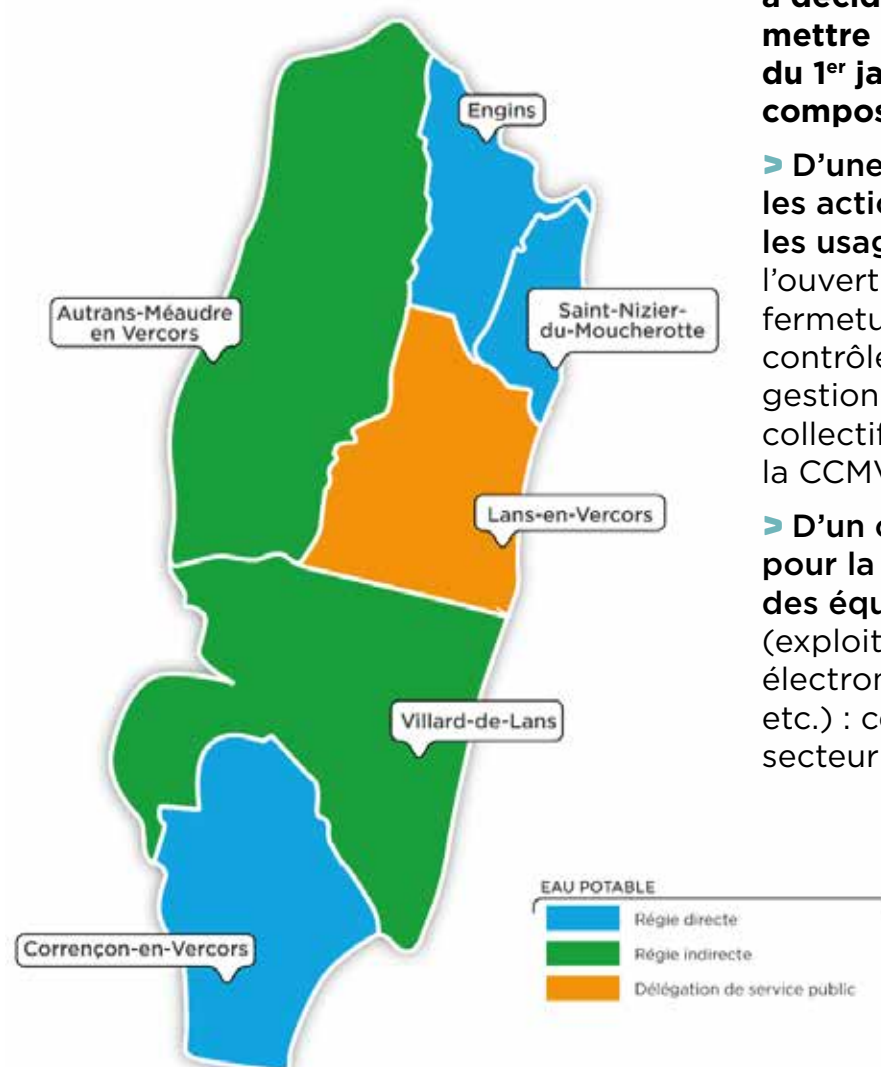
La collectivité confie l'exploitation quotidienne à un prestataire par contrat, mais garde la main sur les décisions, les investissements et la facturation aux usagers.

Le prestataire sur les communes d'Autrans-Méaudre en Vercors et Villard-de-Lans est la société Véolia avec un contrat prenant fin le 31 décembre 2026.

> DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La collectivité délègue la gestion à une entreprise, elle assure le quotidien et les petites réparations ; les grands investissements restent à la charge de la collectivité.

Le délégataire du contrat sur la commune de Lans-en-Vercors est la société Véolia avec un contrat de 6 ans prenant fin le 31 mars 2027.

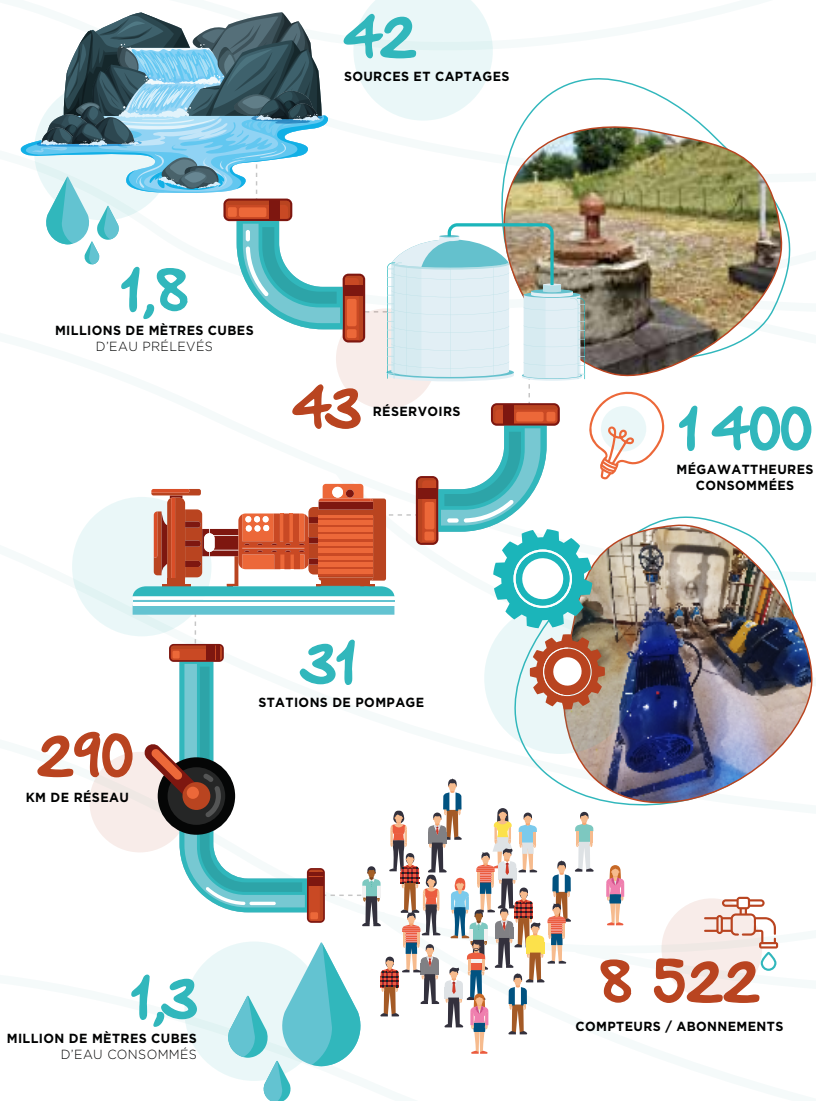


Le Conseil communautaire a décidé le 11 juillet 2025 de mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2027 une régie composée :

> D'une régie directe pour les actions en lien avec les usagers : la facturation, l'ouverture, la relève et la fermeture des compteurs, les contrôles de conformité, la gestion de l'assainissement non collectif : (ce sont les agents de la CCMV qui interviennent).

> D'un contrat d'exploitation pour la gestion technique des équipements et réseaux (exploitation, interventions électromécaniques, astreintes, etc.) : ce sont les agents du secteur privé qui interviennent.

LE SERVICE DE L'EAU POTABLE



D'OÙ VIENT L'EAU QUE L'ON BOIT SUR LE TERRITOIRE :

Le territoire des Quatre Montagnes repose sur une géologie karstique (fissures, cavités) qui favorise une infiltration rapide des eaux de surface : une ressource stratégique mais vulnérable aux pollutions.

L'eau potable provient de 42 sources ou captages, distribués par un réseau propre à chaque commune (réservoirs, canalisations), dimensionné pour couvrir les besoins même en période touristique.



COMMUNE	AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS	CORRENÇON-EN-VERCORS	ENGINS	LANS-EN-VERCORS	SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE	VILLARD-DE-LANS	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INDICE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE	24%	60%	80%	68%	47%	60%	57%

Cet indice évalue la mise en place des mesures de protection d'une ressource en eau potable. En 2026, une démarche globale a débuté pour améliorer l'indice de protection de la ressource. Première action menée : quantifier ces ressources en période d'été pour mieux les connaître.

LE LAVAGE DES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE : UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

Les réservoirs de stockage constituent un maillon sensible de la chaîne de distribution d'eau potable, et leur entretien régulier répond à plusieurs enjeux essentiels pour la collectivité.

Sur le plan sanitaire, les dépôts, sédiments et biofilms qui se forment progressivement sur les parois et le radier peuvent favoriser le développement bactérien et dégrader la qualité microbiologique de l'eau distribuée aux usagers. Un lavage périodique permet ainsi de limiter les risques de contamination et de préserver la santé publique.

Cette obligation s'inscrit également dans un cadre réglementaire précis : le Code de la santé publique impose la vidange, le nettoyage et la désinfection régulière des ouvrages de stockage, ainsi qu'un contrôle sanitaire après intervention avant toute remise en service. Cette opération est au minimum réalisée une fois par an, et parfois davantage pour les réservoirs les plus sensibles.

D'un point de vue opérationnel, l'intervention nécessite une organisation rigoureuse : mise hors service de l'ouvrage, gestion de l'alimentation en eau du secteur concerné pendant les travaux, sécurisation des intervenants qui évoluent en espace confiné, puis remise en eau et purge du réseau avant réouverture.

La qualité de l'eau reste au cœur de la démarche : après le lavage, une désinfection par chloration ainsi que des analyses bactériologiques sont indispensables pour garantir la conformité de l'eau avant sa remise en distribution.

L'aspect environnemental n'est pas à négliger non plus, puisque les eaux de vidange et de lavage doivent être évacuées vers un

exutoire adapté, que ce soit le réseau d'eaux pluviales ou le milieu naturel, en veillant à neutraliser le chlore résiduel pour éviter tout risque de pollution.

Chaque opération doit par ailleurs être soigneusement tracée, avec mention de la date, de l'entreprise intervenante et des résultats d'analyses, afin d'assurer le suivi patrimonial de l'ouvrage et de pouvoir en justifier auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Enfin, ces opérations ont un coût, entre main d'œuvre, analyses et produits de désinfection, qui doit être intégré au budget d'exploitation et qui a une incidence sur le prix de l'eau facturé aux abonnés.



TAUX DE CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES EAUX DISTRIBUÉES RÉALISÉS AU TITRE DU CONTRÔLE SANITAIRE

99 % pour la microbiologie | 99 % pour les paramètres physico-chimiques

L'Agence Régionale de Santé ainsi que le prestataire actuel, Veolia, réalisent des contrôles sanitaires sur l'ensemble des sources

LES ABONNÉS ET LEUR CONSOMMATION



Indice linéaire de perte en réseau : 3,5 m³/km/jour

Indice linéaire des volumes non comptés : 3,5 m³/km/jour

L'indice linéaire de perte en réseau mesure, en m³/km/jour, les volumes physiquement perdus par fuites (volume mis en distribution moins volume consommé autorisé, rapporté à la longueur du réseau et à 365 jours). L'indice linéaire des volumes non comptés est plus large : il rapporte à la même base la différence entre volume distribué et volume comptabilisé (facturé), incluant donc en plus les volumes de service et non facturés, ce qui le rend toujours supérieur ou égal à l'indice linéaire de perte en réseau.

Collectivité	Autrans-Méaudre en Vercors	Corrençon-en-Vercors	Engins	Lans-en-Vercors	Saint-Nizier-du-Moucherotte	Villard-de-Lans	CCMV
Nb d'abonnés 2024	1 988	1 103	207	1 541	551	3 062	8 452
Nb d'abonnés 2025	2 007	1 108	206	1 559	561	3 082	8 522
Nb d'habitants desservis - population DGF	4 729	1 339	463	3 642	1 225	8 721	20 119
Linéaire de réseau	90 km	27 km	15 km	55 km	23 km	82 km	291 km
Volume produit (en m³)	394 386	96 202	29 354	233 936*	64 280	854 679	1 672 837
Rendement P104.3	76%	93%	70%	74%	68%	78%	76%

Qu'est-ce que le rendement : un indicateur de performance calculer ainsi

$$\text{Rendement (\%)} = \frac{\text{Volume d'eau consommé}}{\text{Volume d'eau mis en distribution}} \times 100$$

Le patrimoine eau potable désigne l'ensemble des infrastructures physiques qui permettent d'acheminer l'eau depuis sa source jusqu'au robinet des usagers, à savoir les ouvrages de captage (forages, sources, prises d'eau), les unités de traitement, les réservoirs, les canalisations de transport et de distribution, les branchements jusqu'aux compteurs, ainsi que les équipements annexes comme les vannes, compteurs et poteaux incendie. Ce patrimoine représente une valeur économique importante et vieillit progressivement, ce qui impose à la collectivité de bien le connaître (linéaire, matériaux, âge, état des canalisations) et de programmer son renouvellement pour éviter fuites et casses. Un indicateur clé permet d'ailleurs de suivre cet enjeu, le taux de renouvellement du réseau, qui montre si la collectivité remplace suffisamment ses canalisations au regard de leur vieillissement.



LE TAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE EST DE 0,32 %

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

	Barème	2025
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP. 236 Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	10	10
VP. 237 Existence de mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP. 238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	10	10
VP. 239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	5	4
VP. 240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	10	10
VP. 241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	5	4
Total des Parties A et B	45	43
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)		
VP. 242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	10	10
VP. 243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	10	4
VP. 244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10	5
VP. 245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	10
VP. 246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	10	3
VP. 247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	10	10
VP. 248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	8
VP. 249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	5	0
Total (indicateur P103.2B)	120	93

LE SERVICE ASSAINISSEMENT



La Communauté de communes regroupe 8 013 abonnés au service d'assainissement. Parmi eux, 7 379 abonnés voient leurs eaux usées rejoindre la station d'épuration de Fenat. Les eaux usées des communes suivantes sont traitées à grâce cette station :

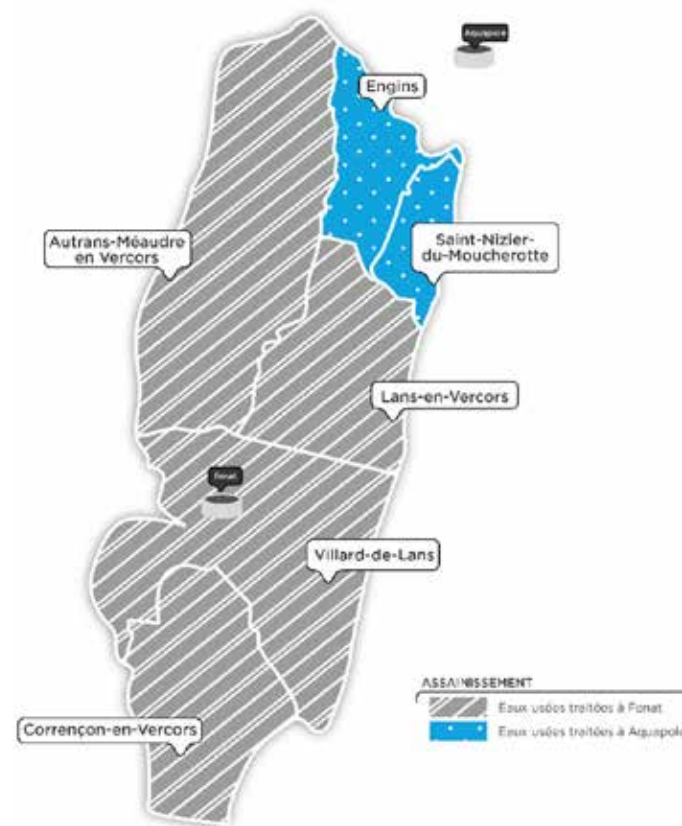
- Autrans-Méaudre en Vercors
- Corrençon-en-Vercors
- Lans-en-Vercors
- Villard-de-Lans

En revanche, les eaux usées des communes de Saint-Nizier-du-Moucherotte et Engins sont conduites vers la station d'épuration d'Aquapole gérée par Grenoble Alpes Métropole.

LA STATION D'ÉPURATION DE FENAT

Exploitée par Sogea Rhône-Alpes
Début du contrat : 1^{er} octobre 2025
Fin du contrat : 31 septembre 2030

44 500 équivalents habitant : capacité nominale de la station | **214 tonnes** : quantité de boues produites et évacuées



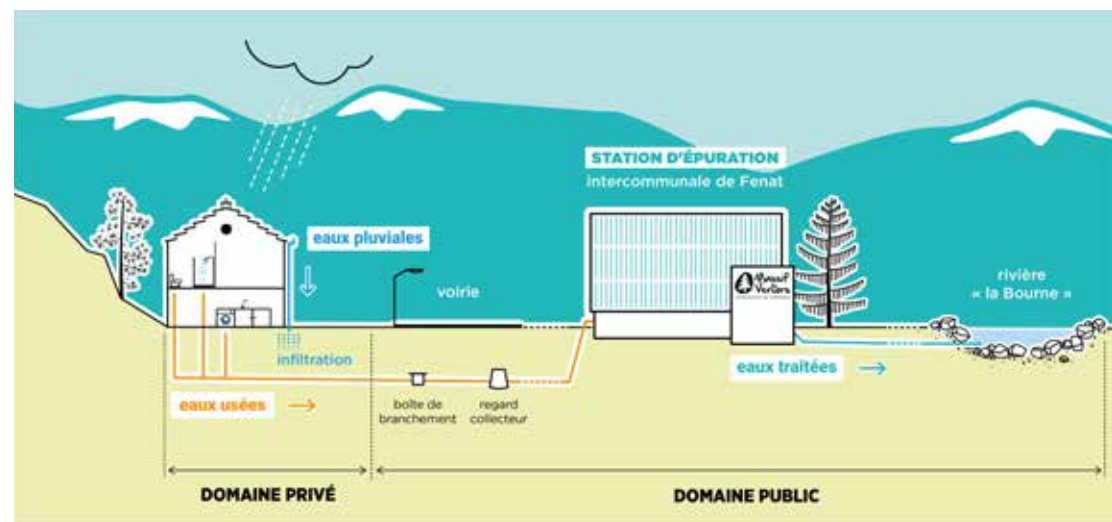
Collectivité	Autrans-Méaudre en Vercors	Corrençon-en-Vercors	Engins	Lans-en-Vercors	Saint-Nizier-du-Moucherotte	Villard-de-Lans	CCMV
Nb d'abonnés 2024	1 998	1 097	184	1 269	444	3 006	7 998
Nb d'abonnés 2025	1 936	1 099	188	1 318	446	3 026	8 013
Nombre habitants desservis D201.0	4 729	1 339	463	3 642	1 225	8 721	20 119
Linéaire de réseau séparatif	45 km	12 km	12 km	33 km	14 km	47 km	138 km
Linéaire du réseau unitaire	6,9 km	-	-	0,1 km	-	2,9 km	9,9 km

QUEL EST L'INTÉRÊT DE CURER LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

Le curage est une opération d'entretien consistant à nettoyer les canalisations d'eaux usées pour en retirer les dépôts qui s'y accumulent et qui, à défaut d'être évacués, réduisent la capacité hydraulique du réseau et peuvent provoquer obstructions et débordements. Il est réalisé par hydrocurage, une technique combinant injection d'eau sous haute pression et aspiration simultanée par dépression avant évacuation des boues de curage vers une filière de traitement. Ce curage permet de préserver la capacité d'écoulement, de prolonger la durée de vie des canalisations, de faciliter les inspections et de prévenir les nuisances olfactives. Une fois réalisé, il est souvent suivi du passage d'une caméra pour évaluer l'état structurel du réseau.

UNE FOIS TRAITÉES, LES EAUX USÉES SONT RESTITUÉES AU MILIEU NATUREL :

- > Pour la station d'épuration de Fenat, elles sont rejetées dans la rivière La Bourne.
- > Pour la station d'épuration d'Aquapole, elles sont rejetées dans l'Isère.



LE TAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT EST DE 0,71 %

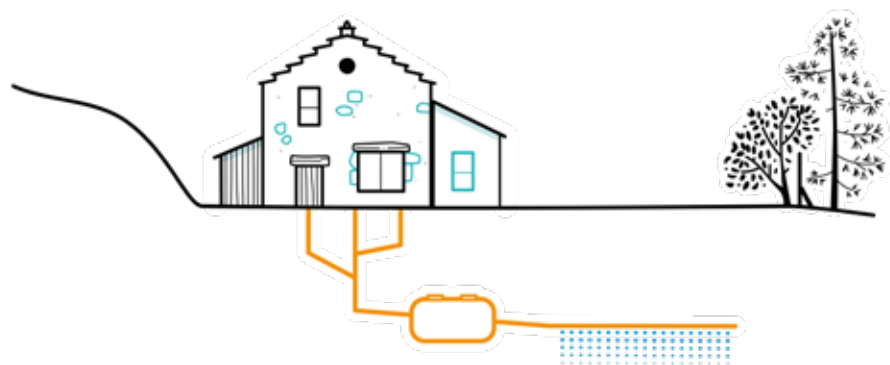
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Ajout fluorescéine pour contrôler les écoulements



	nombre de points	Valeur	points potentiels
Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP.250- Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points	Oui	10
	non : 0 point		
VP.251- Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points	Oui	5
Commentaire : Schéma directeur d'assainissement à jour et diagnostic permanent en cours de montage	non : 0 point		
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252- Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.254- Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253- Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		96%	
Commentaire : Amélioré grâce au le schéma directeur (SDA)			
VP.255- Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	5%	0
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256- Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	21%	0
Commentaire : Amélioré grâce au schéma directeur			
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points	Oui	10
Commentaire : A jour avec la réalisation du schéma directeur (SDA)	non : 0 point		
VP.259- Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260- Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261- Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262- Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points	Oui	10
Commentaire : Inclus dans le PPI du SDA	non : 0 point		
TOTAL (Indicateur P202.2B)	120	-	30

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF | SPANC



Ce service a pour objectif de contrôler les installations d'assainissement non collectif — principalement les fosses septiques — présentes sur le territoire. Il vise à accompagner les usagers en leur apportant des conseils ou, le cas échéant, en leur prescrivant des recommandations pour mettre leur système aux normes.

Un délai de 12 mois est fixé aux usagers pour effectuer les travaux de mise en conformité à la suite d'un contrôle non conforme.

Le territoire compte 382 habitations ou structures ayant un assainissement non collectif, la CCMV met en place depuis 2024 des contrôles périodiques, tous les 10 ans, afin d'améliorer la conformité des installations pour la préservation de l'environnement.

Diagnostic initial	200€
Contrôle vente	250€
Contrôle conception	180€
Contrôle conception - nouvelle instruction suite à modification de projet	100€
Contrôle d'exécution	200€
Contrôle périodique de bon fonctionnement	170€
Refus de visite ou absence au rendez-vous	100€



Dans le cadre de sa mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, le SPANC a réalisé 122 contrôles depuis la création du service. Parmi les installations contrôlées, 43 étaient conformes ou ont fait l'objet d'une mise en conformité, et 68 installations ne présentent pas de danger pour l'environnement ou la santé des personnes. Ainsi, le taux de conformité global s'établit à 91 %, témoignant d'une bonne maîtrise des dispositifs d'assainissement non collectif sur le territoire.

COMPRENDRE SA FACTURE

ADRESSE DONT
LA FACTURE
FAIT L'OBJET

ADRESSE DONT LA FACTURE FAIT L'OBJET

ADRESSE DE FACTURATION

NUMÉRO DE COMPTEUR

À PARTIR DE CETTE DATE VOUS AVEZ 1 MOIS POUR PAYER



Chaque année votre relève est effectuée par un agent ou par télérelève, cela consiste à relever le volume d'eau consommé.

DETAIL

	Période	Quantité	Prix	Montant	Taux	TV	TTC	
Distribution d'eau potable				237,42 €			237,42 €	
Assainissement Eau	du 01/01/2024 au 31/12/2024	1 An	137,84 €	137,84 €	0,0 %	0,00 €	137,84 €	PART FIXE
Consommation Eau potable 100 m3	du 01/01/2024 au 31/12/2024	100 m3	1,39 €	139,58 €	0,0 %	0,76 €	140,34 €	PART VARIABLE
Collecte et traitement des eaux usées				397,76 €			397,76 €	
Assainissement Assainissement	du 01/01/2024 au 31/12/2024	1 An	176,86 €	176,86 €	0,0 %	0,00 €	176,86 €	PART FIXE
Consommation Assainissement	du 01/01/2024 au 31/12/2024	100 m3	1,84 €	184,90 €	0,0 %	0,00 €	184,90 €	PART VARIABLE
Organismes publics				60,03 €			60,03 €	
Consommation eau potable (repartir de l'eau)	du 01/01/2024 au 31/12/2024	100 m3	0,29 €	46,80 €	0,0 %	0,07 €	46,87 €	
Prélèvement sur le trésorier et eau (repartir de l'eau)	du 01/01/2024 au 31/12/2024	100 m3	0,2866 €	12,29 €	0,0 %	0,07 €	12,36 €	
Performance des Réseaux d'Assainissement (repartir de l'eau)	du 01/01/2024 au 31/12/2024	100 m3	0,24 €	4,92 €	0,0 %	0,28 €	5,20 €	
Performance des Réseaux d'Assainissement (repartir de l'eau)	du 01/01/2024 au 31/12/2024	100 m3	0,23 €	3,62 €	0,0 %	0,00 €	3,62 €	
TOTAL				786,76 €		19,76 €	786,61 €	

ORGANISMES PUBLICS : Depuis le 1^{er} janvier 2025, quatre redevances sont prélevées et reversées à l'Agence de l'eau. Elles permettent de financer les actions de préservation de l'eau.

QU'EST-CE QUE VOTRE FACTURE D'EAU PAIE ?

Votre facture d'eau et d'assainissement finance l'ensemble du cycle de l'eau. La part eau potable couvre le prélèvement de l'eau, son traitement, son transport jusqu'à votre robinet, ainsi que l'entretien du réseau. La part assainissement couvre la collecte de vos eaux usées, leur transport jusqu'à la station d'épuration, et leur traitement avant retour dans le milieu naturel. S'y ajoutent des redevances qui ne sont pas conservées par la collectivité (Agence de l'eau), la TVA ainsi que le remboursement des emprunts et le financement des investissements futurs (renouvellement des canalisations). Au final, votre facture couvre tout : de la source jusqu'au robinet, puis jusqu'au retour propre de l'eau dans la nature.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

EAU POTABLE

Somme des facturations : **2 262 644€**

Taux impayés facture 2024 : **3,6%**

		Exercice 2024	Exercice 2025
Encours de la dette au 31 décembre 2025		897 229€	781 359€
Montant remboursé durant l'exercice	En capital	52 771€	26 869€
	En intérêts	27 800€	23 437€

Pour l'année 2025, la dotation aux amortissements a été de **1 108 542 €** (0 € en 2024).

Durée d'extinction de la dette du service eau potable : 0,4 ans

Schéma directeur 142 opérations sur 15 ans pour un montant indicatif de 24 M € HT

ASSAINISSEMENT

Somme des facturations : **2 415 023 €**

Taux impayés facture 2024 : **0,1 %**

		Exercice 2024	Exercice 2025
Encours de la dette au 31 décembre 2025		17 826 917€	13 290 093€
Montant remboursé durant l'exercice	En capital	1 007 349€	679 547€
	En intérêts	334 324€	297 193€

Pour l'année 2025, la dotation aux amortissements a été de **2 095 010 €** (628 159€ en 2024).

Durée d'extinction de la dette du service eau potable : 5,7 ans

Schéma directeur 112 opérations sur 15 ans pour un montant indicatif de 16 M € HT

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Commune	Descriptif	Montant HT de l'opération
Autrans-Méaudre en Vercors	Reprise de 90 mètres linéaire du réseau d'eau potable aux Gonnetts	15 700 €
Autrans-Méaudre en Vercors	Reprise de 144 mètres linéaire du réseau d'eau potable au Pont du Château	25 300 €
Autrans-Méaudre en Vercors	Etude sur la ressource du Trou qui souffle	26 623 €
Corrençon-en-Vercors	Reprise de 295 mètres linéaire du réseau d'eaux usées aux Traverses	241 300 €
Engins	Pose de quatre débitmètres Pierrelat, Fournel, Furon, Sassenage	10 235 €
Engins	Reprise de 155 mètres linéaire du réseau d'eaux usées Route de Villard	31 000 €
Lans-en-Vercors	Reprise de 1 800 mètres linéaire du réseau d'eau potable et création de 700 mètres linéaire de réseau d'eaux usées Route du Mas	495 000 €
Lans-en-Vercors	Reprise de regards à Jaume	8 400 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Création de purge automatique route de Charvet	5 300 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Campagne de mesure sur le réseau d'eaux usées	25 500 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Reprise de 50 mètres linéaire du réseau d'eaux usées Chemin de la Chaussère	18 235 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Remplacement de la pompe au captage des Arcelles	45 200 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Renouvellement du turbidimètre	8 900 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Reprises diverses du réservoir du Tremplin	17 700 €
Villard-de-Lans	Reprise de 31 mètres linéaire du réseau d'eau potable Chemin de Galizon	8 600 €
Villard-de-Lans	Reprise de 170 mètres linéaire du réseau d'eau potable au captage Champ Gressaud	24 700 €
Villard-de-Lans	Reprises diverses sur le réseau d'eaux usées rue de Tintaine	4 900 €
Villard-de-Lans	Chemisage de 110 mètres linéaire du réseau d'eaux usées avenue de la Molière	20 600 €
Villard-de-Lans	Reprise de 185 mètres linéaire du réseau d'eau potable et de 230 mètres linéaire de réseau d'eaux usées Camp d'Ambel	248 200 €
Villard-de-Lans	Reprise de 970 mètres linéaire du réseau d'eau potable et de 900 mètres linéaire de réseau d'eaux usées route de Corrençon	783 000 €
Villard-de-Lans	Reprise de 25 mètres linéaire du réseau d'eaux usées route des Jarrands	18 900 €
Villard-de-Lans	Reprise de 50 mètres linéaire du réseau d'eaux usées à Bois Barbu	8 200 €
Villard-de-Lans	Reprise regard et terrassement à Roche Pointue	6 500 €
	Montant total	2 097 993 €

Le tableau ci-dessus reprends les chantiers principaux pilotés par le service eau et assainissement en 2025.

LES PROJETS 2026

LE SERVICE

Finalisation du règlement de service unique

LES CONTRATS ET ÉTUDES

1^{ère} phase de l'étude pour la protection des ressources

Finalisation de l'étude du Trou qui Souffle à Autrans-Méaudre en Vercors

Attribution du contrat global d'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement

LES TRAVAUX

Reprise des ouvrages hydrauliques du Puits à Autrans-Méaudre en Vercors

Mise en conformité suite aux tests et investigations sur le réseau d'assainissement à Engins

Tests à la fumée et investigations du réseau d'assainissement à Corrençon-en-Vercors

Grande maintenance du digesteur

Reprise du réservoir du Tremplin à Saint-Nizier-du-Moucherotte

Renouvellement du réseau d'eaux usées du secteur Puteil Noble à Villard-de-Lans

Coordination avec le département pour les travaux voirie avant le passage du tour de France à Lans-en-Vercors

ANNEXES

Table des matières des Annexes

1.	Mode de gestion.....	26
2.	Factures pour chaque commune	27
1.	Autrans-Méaudre en Vercors.....	27
2.	Corrençon-en-Vercors	29
3.	Engins.....	30
4.	Lans-en-Vercors	31
5.	Saint-Nizier-du-Moucherotte	32
6.	Villard-de-Lans.....	33
3.	Eau Potable	34
1.	Indicateurs descriptifs des services	34
	D101.0 Estimation du nombre d’habitants desservis	34
	D102.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	34
	D151.0 Délai maximal d’ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service.....	34
2.	Indicateurs de performance	34
	P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	34
	P102.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.....	35
	P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d’eau potable	35
	P104.3 Rendement du réseau de distribution	36
	P105.3 Indice des volumes non comptés	36
	P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau	36
	P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d’eau potable	36
	P108.3 Indice d’avancement de la protection de la ressource en eau	37
	P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité ...	37
	P110.3 Rendement primaire	37
	P151.1 Taux d’occurrence des interruptions de service non programmés	37
	P152.1 Taux du respect du délai maximal d’ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	37
	P153.2 Durée d’extinction de la dette de la collectivité.....	37
	P154.0 Taux d’impayés sur les factures d’eau de l’année précédente	37
	P155.1 Taux de réclamation	38
	Assainissement collectif.....	38

1.	Indicateurs descriptifs des services	38
	D201.0 Estimation du nombre d'habitants desservis	38
	D202.0 Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	38
	D203.0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	38
	D204.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	38
2.	Indicateurs de performance	38
	P201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	38
	P202.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	39
	P203.3 Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	39
	P204.3 Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU	40
	P205.3 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	40
	P206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conforme à la réglementation	40
	P207.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité ...	40
	P251.1 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	40
	P252.2 Nombre de point du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	40
	P253.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	40
	P254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	41
	P255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	41
	P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	41
	P257.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	41
	P258.1 Taux de réclamation	41
4.	Assainissement non collectif	42
	D301.0 Estimation de la population desservie	42
	P301.3 Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	42

1. Mode de gestion

Le tableau ci-dessous reprend le mode de gestion pour chaque commune du territoire.

Mode de gestion 2025						
Commune	Gestionnaire eau potable		Gestionnaire assainissement collectif			ANC
	Production et transfert	Distribution en eau	Collecte	Transit	Traitement	
Autrans-Méaudre en Vercors	CCMV + Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Sogea	CCMV
Corrençon-en-Vercors	Commune par convention + Véolia*	Commune par convention	Commune par convention	CCMV + Véolia	CCMV + Sogea	CCMV
Engins	Commune par convention + Véolia*	Commune par convention	Commune par convention	CCMV + Véolia	Grenoble Alpes Métropole	CCMV
Lans-en-Vercors	Véolia	Véolia	Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Sogea	CCMV
Saint-Nizier-du-Moucherotte	Commune par convention + Véolia*	Commune par convention	Commune par convention	CCMV + Véolia	Grenoble Alpes Métropole	CCMV
Villard-de-Lans	CCMV + Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Véolia	CCMV + Sogea	CCMV

* contrat de maintenance

2. Factures pour chaque commune

1. Autrans-Méaudre en Vercors

Autrans



Communauté de communes du massif du Vercors

Nouveau: accédez à votre espace privé
abonné sur eau-ccmv.phaseo.fr
Identifiant : 13480
Code temporaire : 3214226

Pour le paiement de la facture:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTAINE
2 BD PAUL LANGEVIN
BP 47 38601 FONTAINE CEDEX

Adresse compteur

LE VILLAGE
38880 AUTRANS-MEAUDRE

M MME TEST AUTRANS
LE VILLAGE
38880 AUTRANS MEAUDRE

Référence 15951M1

GESTION DES USAGERS		Consommation	120 m3
Communauté de communes du massif du Vercors Maison de l'intercommunalité 19 chemin de la Croix Margot 38250 Villard-de-Lans Accueil Public Les matins du lundi au Vendredi de 9h à 12h Accueil Téléphonique Service Eau potable Les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h Tel: 04 76 95 62 00 Courriel : contact.eau@vercors.org En cas d'urgence: 09.69.32.34.58		Détail au verso	
		Distribution d'eau potable	313,76 €
		Collecte et traitement des eaux usées	397,76 €
		Organismes publics	68,99 €
			780,51 €

Les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement sont consultables sur le site de la CCMV [vercors.org/environnement/eau/facturation](https://www.vercors.org/environnement/eau/facturation) ou en mairie
Vous avez des questions sur la qualité de l'eau du robinet ? Retrouvez les résultats du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau potable sur le site :
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-qualite-de-notre-eau-potable>

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé	Répartition de la TVA		
9342	0	120	120	01/07/2026	Donné par le client	Sans TVA	401,36 €	0,00 €
						TVA à 5,5%	359,39 €	19,76 €

	Période	Quanti	Prix	Montant	Taux	TV	TTC
Distribution d'eau potable				297,40 €			313,76 €
Abonnement Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	137,8 €	137,80 €	5,5 %	7,58 €	145,38 €
Consommation Eau jusqu'à 120 m3	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,33 €	159,60 €	5,5 %	8,78 €	168,38 €
Collecte et traitement des eaux usées				397,76 €			397,76 €
Abonnement Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	176,96 €	176,96 €	0,0 %	0,00 €	176,96 €
Consommation Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,84 €	220,80 €	0,0 %	0,00 €	220,80 €
Organismes publics				65,59 €			68,99 €
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,39 €	46,80 €	5,5 %	2,57 €	49,37 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,0866 €	10,39 €	5,5 %	0,57 €	10,96 €
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,04 €	4,80 €	5,5 %	0,26 €	5,06 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,03 €	3,60 €	0,0 %	0,00 €	3,60 €
TOTAL				760,75 €		19,76 €	780,51 €



Communauté de communes du massif du Vercors

Nouveau: accédez à votre espace privé
abonné sur eau-ccmv.phaseo.fr
Identifiant : 13480
Code temporaire : 3214226

Pour le paiement de la facture:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTAINE
2 BD PAUL LANGEVIN
BP 47 38601 FONTAINE CEDEX

Adresse compteur

LE VILLAGE
38112 AUTRANS-MEAUDRE

M MME TEST MEAUDRE
LE VILLAGE
38112 AUTRANS MEAUDRE

Référence 15951M1

GESTION DES USAGERS		Consommation	120 m3
Communauté de communes du massif du Vercors Maison de l'intercommunalité 19 chemin de la Croix Margot 38250 Villard-de-Lans Accueil Public Les matins du lundi au Vendredi de 9h à 12h Accueil Téléphonique Service Eau potable Les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h Tel: 04 76 95 62 00 Courriel : contact.eau@vercors.org En cas d'urgence: 09.69.32.34.58		Détail au verso	
		Distribution d'eau potable	313,76 €
		Collecte et traitement des eaux usées	294,40 €
		Organismes publics	68,99 €
			677,15 €

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé
9342	0	120	120	01/07/2026	Donné par le client

Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
Sans TVA	298,00 €	0,00 €
TVA à 5,5%	359,39 €	19,76 €

DETAIL

	Période	Quanti	Prix	Montant	Taux	TV	TTC
Distribution d'eau potable				297,40 €			313,76 €
Abonnement Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	137,8 €	137,80 €	5,5 %	7,58 €	145,38 €
Consommation Eau jusqu'à 120 m3	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,33 €	159,60 €	5,5 %	8,78 €	168,38 €
Collecte et traitement des eaux usées				294,40 €			294,40 €
Abonnement Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	128,8 €	128,80 €	0,0 %	0,00 €	128,80 €
Consommation Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,38 €	165,60 €	0,0 %	0,00 €	165,60 €
Organismes publics				65,59 €			68,99 €
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,39 €	46,80 €	5,5 %	2,57 €	49,37 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,0866 €	10,39 €	5,5 %	0,57 €	10,96 €
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,04 €	4,80 €	5,5 %	0,26 €	5,06 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,03 €	3,60 €	0,0 %	0,00 €	3,60 €
TOTAL				657,39 €		19,76 €	677,15 €

2. Corrençon-en-Vercors



Communauté de communes du massif du Vercors

Nouveau: accédez à votre espace privé abonné sur eau-ccmv.phaseo.fr
Identifiant : 16178
Code temporaire : 4946032

Pour le paiement de la facture:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTAINE
2 BD PAUL LANGEVIN
BP 47 38601 FONTAINE CEDEX

Adresse compteur

IMPASSE COMBEAUVIEUX
38250 CORRENÇON-EN-VERCORS

M MME TEST CORRENCON
IMPASSE COMBEAUVIEUX
38250 CORRENCON EN VERCORS

Référence 21024P1

GESTION DES USAGERS		Consommation	120 m3
Communauté de communes du massif du Vercors Maison de l'intercommunalité 19 chemin de la Croix Margot 38250 Villard-de-Lans Accueil Public Les matins du lundi au Vendredi de 9h à 12h Accueil Téléphonique Service Eau potable Les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h Tel: 04 76 95 62 00 Courriel : contact.eau@vercors.org En cas d'urgence: 09.69.32.34.58		Détail au verso	
		Distribution d'eau potable	218,32 €
		Collecte et traitement des eaux usées	287,28 €
		Organismes publics	68,99 €
			574,59 €

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé	Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
21024P	0	120	120	01/09/2026	Relevé par CCMV	Sans TVA	290,88 €	0,00 €
						TVA à 5,5%	268,93 €	14,78 €

DETAIL

	Période	Quanti	Prix	Montant	Taux	TV	TTC
Distribution d'eau potable				206,94 €			218,32 €
Abonnement Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	104,94 €	104,94 €	5,5 %	5,77 €	110,71 €
Consommation Eau jusqu'à 1499 m3	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,85 €	102,00 €	5,5 %	5,61 €	107,61 €
Collecte et traitement des eaux usées				287,28 €			287,28 €
Abonnement Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	110,88 €	110,88 €	0,0 %	0,00 €	110,88 €
Consommation Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,47 €	176,40 €	0,0 %	0,00 €	176,40 €
Organismes publics				65,59 €			68,99 €
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,39 €	46,80 €	5,5 %	2,57 €	49,37 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,0866 €	10,39 €	5,5 %	0,57 €	10,96 €
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,04 €	4,80 €	5,5 %	0,26 €	5,06 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,03 €	3,60 €	0,0 %	0,00 €	3,60 €
TOTAL				559,81 €		14,78 €	574,59 €

3. Engins



Communauté de communes du massif du Vercors

Nouveau: accédez à votre espace privé
abonné sur eau-ccmv.phaseo.fr
Identifiant : 15113
Code temporaire : 1978832

Pour le paiement de la facture:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTAINE
2 BD PAUL LANGEVIN
BP 47 38601 FONTAINE CEDEX

Adresse compteur

CHEMIN DE LA MOLIERE
38360 ENGINS

M MME TEST ENGIN
CHEMIN DE LA MOLIERE
38360 ENGINS

Référence 21738B1

GESTION DES USAGERS		Consommation	120 m3
Communauté de communes du massif du Vercors Maison de l'intercommunalité 19 chemin de la Croix Margot 38250 Villard-de-Lans Accueil Public Les matins du lundi au Vendredi de 9h à 12h Accueil Téléphonique Service Eau potable Les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h Tel: 04 76 95 62 00 Courriel : contact.eau@vercors.org En cas d'urgence: 09.69.32.34.58		Détail au verso	
		Distribution d'eau potable	250,96 €
		Collecte et traitement des eaux usées	345,37 €
		Organismes publics	68,99 €
			665,32 €

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé
202778	0	120	120	01/07/2026	Donné par le client

Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
Sans TVA	348,97 €	0,00 €
TVA à 5,5%	299,87 €	16,48 €

DETAIL

	Période	Quanti	Prix	Montant	Taux	TV	TTC
Distribution d'eau potable				237,88 €			250,96 €
Abonnement Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	61,48 €	61,48 €	5,5 %	3,38 €	64,86 €
Consommation Eau jusqu'à 200 m3	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,47 €	176,40 €	5,5 %	9,70 €	186,10 €
Collecte et traitement des eaux usées				345,37 €			345,37 €
Abonnement Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	48,97 €	48,97 €	0,0 %	0,00 €	48,97 €
Consommation Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	2,47 €	296,40 €	0,0 %	0,00 €	296,40 €
Organismes publics				65,59 €			68,99 €
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,39 €	46,80 €	5,5 %	2,57 €	49,37 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,0866 €	10,39 €	5,5 %	0,57 €	10,96 €
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,04 €	4,80 €	5,5 %	0,26 €	5,06 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,03 €	3,60 €	0,0 %	0,00 €	3,60 €
TOTAL				648,84 €		16,48 €	665,32 €

4. Lans-en-Vercors

Eau potable

LANS EN VERCORS	m³	Prix au 01/01/2026	Montant au 01/01/2025	Montant au 01/01/2026	N/N-1
Production et distribution de l'eau *			246,92	238,71	-3,32%
Part délégataire			165,75	157,54	-4,95%
Abonnement			71,50	67,96	-4,95%
Consommation	120	0,7465	94,25	89,58	-4,95%
Part collectivité(s)			81,17	81,17	0,00%
Abonnement			44,80	44,80	0,00%
Consommation	120	0,3031	36,37	36,37	0,00%
Organismes publics			68,62	64,72	-5,68%
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	120	0,1093	12,22	13,12	7,36%
Consommation d'eau Potable	120	0,3900	51,60	46,80	-9,30%
Performance des réseaux d'eau Potable	120	0,0400	4,80	4,80	0,00%
TOTAL € HT			315,54	303,43	-3,84%
TVA			17,36	16,68	-3,92%
TOTAL € TTC			332,90	320,11	-3,84%

(*) Données limitées aux prestations du contrat.

Assainissement

LANS EN VERCORS	m³	Prix au 01/01/2026	Montant au 01/01/2025	Montant au 01/01/2026	N/N-1
Collecte et dépollution des eaux usées *			239,63	236,32	-1,38%
Part délégataire			39,71	36,40	-8,34%
Abonnement			28,02	25,68	-8,35%
Consommation	120	0,0893	11,69	10,72	-8,30%
Part collectivité(s)			199,92	199,92	0,00%
Abonnement			138,72	138,72	0,00%
Consommation	120	0,5100	61,20	61,20	0,00%
Organismes publics			3,60	3,60	0,00%
Performance des systèmes d'assainissement collectifs (agence de l'eau)	120	0,0300	3,60	3,60	0,00%
TOTAL € HT			243,23	239,92	-1,36%
TVA			24,32	23,99	-1,36%
TOTAL € TTC			267,55	263,91	-1,36%

(*) Données limitées aux prestations du contrat.

5. Saint-Nizier-du-Moucherotte



Communauté de communes du massif du Vercors

Nouveau: accédez à votre espace privé
abonné sur eau-ccmv.phaseo.fr
Identifiant : 13478
Code temporaire : 3211126

Pour le paiement de la facture:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTAINE
2 BD PAUL LANGEVIN
BP 47 38601 FONTAINE CEDEX

Adresse compteur

CHEMIN DE LA MONTAGNE
38250
SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE

M MME TEST SNM
CHEMIN DE LA MONTAGNE
38250 SAINT NIZIER DU MOUCHEROTTE

Référence 3633246F1

GESTION DES USAGERS	
Communauté de communes du massif du Vercors Maison de l'intercommunalité 19 chemin de la Croix Margot 38250 Villard-de-Lans	Consommation 120 m3
Accueil Public Les matins du lundi au Vendredi de 9h à 12h	Détail au verso
Accueil Téléphonique Service Eau potable Les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h	
Tel: 04 76 95 62 00 Courriel : contact.eau@vercors.org En cas d'urgence: 09.69.32.34.58	

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé
COMPTEURTES	0	120	120	16/07/2026	Relevé par CCMV

Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
Sans TVA	207,00 €	0,00 €
TVA à 5,5%	246,79 €	13,57 €

	Période	Quanti	Prix	Montant	Taux	TV	TTC
Distribution d'eau potable				184,80 €			194,97 €
Abonnement Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	63,6 €	63,60 €	5,5 %	3,50 €	67,10 €
Consommation Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	1,01 €	121,20 €	5,5 %	6,67 €	127,87 €
Collecte et traitement des eaux usées				203,40 €			203,40 €
Abonnement Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	31,8 €	31,80 €	0,0 %	0,00 €	31,80 €
Consommation Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,53 €	63,60 €	0,0 %	0,00 €	63,60 €
Transport et épuration (Grenoble Alpes Métropole)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,9 €	108,00 €	0,0 %	0,00 €	108,00 €
Organismes publics				65,59 €			68,99 €
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,39 €	46,80 €	5,5 %	2,57 €	49,37 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,0866 €	10,39 €	5,5 %	0,57 €	10,96 €
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,04 €	4,80 €	5,5 %	0,26 €	5,06 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,03 €	3,60 €	0,0 %	0,00 €	3,60 €
TOTAL				453,79 €		13,57 €	467,36 €

6. Villard-de-Lans



Communauté de communes du massif du Vercors

Nouveau: accédez à votre espace privé
abonné sur eau-ccmv.phaseo.fr
Identifiant : 15361
Code temporaire : 2571032

Pour le paiement de la facture:

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FONTAINE
2 BD PAUL LANGEVIN
BP 47 38601 FONTAINE CEDEX

Adresse compteur

ROUTE DES JARRANDS
38250 VILLARD DE LANS

M MME TEST VDL
ROUTE DES JARRANDS
38250 VILLARD DE LANS

Référence 23282L1

GESTION DES USAGERS		Consommation	120 m3
Communauté de communes du massif du Vercors Maison de l'intercommunalité 19 chemin de la Croix Margot 38250 Villard-de-Lans Accueil Public Les matins du lundi au Vendredi de 9h à 12h Accueil Téléphonique Service Eau potable Les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h Tel: 04 76 95 62 00 Courriel : contact.eau@vercors.org En cas d'urgence: 09.69.32.34.58		Détail au verso	
		Distribution d'eau potable	154,57 €
		Collecte et traitement des eaux usées	289,70 €
		Organismes publics	68,99 €
			513,26 €

Compteur	Ancien index	Nouvel index	Conso	Date	Information sur le relevé
23282L	0	120	120	01/07/2026	Relevé par CCMV

Répartition de la TVA	Montant HT	TVA
Sans TVA	293,30 €	0,00 €
TVA à 5,5%	208,50 €	11,46 €

DETAIL

	Période	Quanti	Prix	Montant	Taux	TV	TTC
Distribution d'eau potable				146,51 €			154,57 €
Abonnement Eau	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	76,91 €	76,91 €	5,5 %	4,23 €	81,14 €
Consommation Eau jusqu'à 120 m3	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,58 €	69,60 €	5,5 %	3,83 €	73,43 €
Collecte et traitement des eaux usées				289,70 €			289,70 €
Abonnement Assainissement	du 01/01/2026 au 31/12/2026	1 An	190,1 €	190,10 €	0,0 %	0,00 €	190,10 €
Consommation Assainissement jusqu'à 120 m3	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,83 €	99,60 €	0,0 %	0,00 €	99,60 €
Organismes publics				65,59 €			68,99 €
Consommation eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,39 €	46,80 €	5,5 %	2,57 €	49,37 €
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,0866 €	10,39 €	5,5 %	0,57 €	10,96 €
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,04 €	4,80 €	5,5 %	0,26 €	5,06 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau)	du 01/01/2026 au 31/12/2026	120 m3	0,03 €	3,60 €	0,0 %	0,00 €	3,60 €
TOTAL				501,80 €		11,46 €	513,26 €

3. Eau Potable

1. Indicateurs descriptifs des services

D101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis

L'estimation du nombre d'habitants desservis est de 16 477 en 2025, nombre d'habitant DGF, davantage représentatif de la population du territoire de par le fort taux de résidence secondaire pour les communes en régie. Pour Lans-en-Vercors le nombre d'habitants desservis est de 2 819, et de 3 642 en population DGF.

- VP.056 - Nombre d'abonnés 6 695 en régie et 1 559 en DSP
- VP.229 - Ratio habitants/abonnés 2,46 hab/ab en régie et 1,81 hab/ab

D102.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Le prix moyen TTC du service d'eau potable est de 2,26€ TTC pour les communes en régie, moyenne pondérée de l'ensemble des communes en Régie par rapport aux nombres d'abonné.

Commune	2026	
	120 m ³	1 m ³
Autrans-Méaudre en Vercors	379,16 €	3,16 €
Corrençon-en-Vercors	283,72 €	2,36 €
Engins	316,36 €	2,64 €
Lans-en-Vercors	263,91 €	2,20 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	260,37 €	2,17 €
Villard-de-Lans	219,97 €	1,83 €

D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service

Le service d'eau et d'assainissement de la Communauté de communes du massif du Vercors est fixé à 2 jours pour les communes en régie et de 1 jour pour la commune de Lans-en-Vercors. Ce délai sera clarifié dans le nouveau règlement de service unique pour l'ensemble des communes.

2. Indicateurs de performance

P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie

Année	2024	2025
VP.126 : Nombre de prélèvements en microbiologie	151	144
VP.127 : Nombre de prélèvements non conforme en microbiologie	3	1
DC.192 : Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines)	100	100
Conformité microbiologique de l'eau au robinet	98,0%	99,3%

P102.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques

Année	2024	2025
VP.128 : Nombre de prélèvements en physico-chimie	162	157
VP.129 : Nombre de prélèvements non conforme en physico-chimie	2	2
DC.192 : Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines)	100	100
Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	98,8 %	98,7 %

P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

	Barème	2025
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236 Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	10	10
VP.237 Existence de mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	10	10
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	5	4
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	10	10
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	5	4
Total des Parties A et B	45	43
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)		
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	10	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	10	4
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10	5
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	10	3
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	10	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	8
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	5	0
Total (indicateur P103.2B)	120	93

P104.3 Rendement du réseau de distribution

	2024	2025
Autrans-Méaudre en Vercors	77,9 %	76%
Corrençon-en-Vercors	80,9 %	93%
Engins	89,5 %	70%
Lans-en-Vercors (DSP)	82,8 %	74%
Saint-Nizier-du-Moucherotte	66,4 %	68%
Villard-de-Lans	72,1%	78%
Communauté de communes du Massif du Vercors	78,3 %	77%

- VP.059 : Volume produit 1 438 901 m³ en régie et 233 936 m³ en DSP
- VP.060 : Volume importé 0 m³ en régie et 0 m³ en DSP
- VP.061 : Volume exporté 0 m³ en régie et 0 m³ en DSP
- VP.063 : Volume comptabilisé domestique 1 128 236 m³ en régie
- VP.201 : Volume comptabilisé non domestique 35 092 m³ en régie
- VP.348 : Volume de service comptabilisé 67 122 m³ en régie
- VP.232 : Volumes consommés comptabilisés 1 230 450 m³ en régie
- VP.221 : Volumes consommés sans comptage 150 m³ en DSP
- VP.222 : Volume de service du réseau estimé 26 713 m³ en DSP
- VP.235 : Y a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes = non
- DC.344 : Volume estimé de soutirage en cas d'incendie exceptionnel : 400m³

P105.3 Indice des volumes non comptés

L'indice des volumes non comptés est de 3,5 m³/km/jour (5,5 m³/km/jour en 2024) pour les communes en régie et de 4,2 m³/km/jour pour la commune de Lans-en-Vercors.

- VP.228 : Densité linéaire d'abonnés 30,71 ab/km en régie et 31,99 ab/km en DSP

P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est de 3,5 m³/km/jour (4,2 m³/km/jour en 2024) pour les communes en régie et de 3,4 m³/km/jour pour la commune de Lans-en-Vercors.

P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

	2024	2025
Communauté de communes du Massif du Vercors	0,08 %	0,32 %

Le taux moyen de renouvellement pour la commune de Lans-en-Vercors est de 0,78% par les travaux réalisés route du Mas en 2025.

- VP.141 : Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année 3,39 km
- VP.140 : Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années 3,47 km
- DC.195 : Montant financier des travaux engagés 1 104 710 € HT

P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

	2024	2025
Autrans-Méaudre en Vercors	24%	24%
Corrençon-en-Vercors	60%	60%
Engins	80%	80%
Lans-en-Vercors	68%	68%
Saint-Nizier-du-Moucherotte	47%	47%
Villard-de-Lans	60%	60%
Communauté de communes du massif du Vercors	57%	57%

Une démarche globale a débuté en 2026 pour améliorer l'indice de protection de la ressource en eau.

P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

Le montant des abandons de créances pour la Communauté de communes du massif du Vercors est 1158,07 €, soit 0,0010 €/m³.

- VP.119 : Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue) : 1158,07 € HTVA

P110.3 Rendement primaire

Le rendement primaire est de 77% pour les communes en régie et de 74% pour la commune de Lans-en-Vercors.

P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés

La fréquence des interruptions de service non programmées est de 0 pour 1000 abonnés pour les communes en régie et de 2,57 pour la commune de Lans-en-Vercors.

- VP.020 : Nombre d'interruptions de service non programmées est de 0

P152.1 Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements est de 100% pour l'ensemble du territoire en 2025.

P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette est de 0,4 an.

- VP.182 : Encours total de la dette 781 359,01 €
- VP.183 : Epargne brute annuelle 1 966 823,68 €

P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

Le taux d'impayés sur les factures d'eau est de 3,62% pour les communes en régie et 1,12% pour la commune de Lans-en-Vercors.

- VP.268 : Montant restant impayés au 31/12/2025 sur les factures émises au titre de l'année 2025 82 007,78 € TTC pour la régie et 4 540,90 € TTC à Lans-en-Vercors
- VP.185 : Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2025, au 31/12/2025

2 262 643,69 € TTC pour la régie et 405 640,60 € TTC à Lans-en-Vercors

P155.1 Taux de réclamation

Le taux de réclamation est de 1,49 pour 1000 abonnés pour la régie et de 7,70 pour la commune de Lans-en-Vercors.

- VP.152 : Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité 10 unité

Assainissement collectif

1. Indicateurs descriptifs des services

D201.0 Estimation du nombre d'habitants desservis

L'estimation du nombre d'habitants desservis est de 18 431, nombre d'habitant DGF, davantage représentatif de la population du territoire de par le fort taux de résidence secondaire. Pour la commune de Lans-en-Vercors 2 819 habitants desservis.

- VP.056 : Nombre d'abonnés = 6 695 en régie, 1 318 en DSP
- VP.228 : Densité linéaire d'abonnés = 58,37 ab/km en régie, 38,82 ab/km en DSP
- VP.229 : Ratio habitants/abonnés = 2,75 hab/ab en régie, 2,14 hab/ab en DSP

D202.0 Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels

Le service d'assainissement a cinq arrêtés de déversement avec des établissements industriels.

D203.0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

La quantité de boues évacuée et admise par une filière de traitement conforme est de 214 tMS.

- VP.208 : Quantité totale de boues évacuées = 214 tMS (204 tMS en 2024)

D204.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

	2026	
	120 m ³	1 m ³
Autrans-Méaudre en Vercors	349,68 €	2,91 €
Corrençon-en-Vercors	290,88 €	2,42 €
Engins	348,97 €	2,91 €
Lans-en-Vercors	320,11 €	2,67 €
Saint-Nizier-du-Moucherotte	207,00 €	1,73 €
Villard-de-Lans	293,30 €	2,44€

2. Indicateurs de performance

P201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Le taux de desserte est de 100% en régie et en DSP.

- VP.056 : Nombre d'abonnés = 6 695 en régie, 1 318 en DSP
- VP.124 : Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif 6 695 en régie, 1 318 en DSP

P202.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

	Valeur	2024
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui	5
Commentaire : Schéma directeur d'assainissement à jour et diagnostic permanent en cours de montage		
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	96%	
Commentaire : Amélioré grâce au le schéma directeur (SDA)		
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	10%	0
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)		
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	21%	0
Commentaire : Amélioré grâce au schéma directeur		
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui	10
Commentaire : A jour avec la réalisation du schéma directeur (SDA)		
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	-	30

P203.3 Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU

Le taux de conformité de la collecte des effluents est de 100 % (100% en 2024).

- VP.176 : Charge entrante en DBO5 = 565 kg DBO5/j (626 kg DBO5/j en 2024)

P204.3 Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU

Le taux de conformité des équipements d'épuration est de 100% (100% en 2024).

- VP.176 : Charge entrante en DBO5 = 565 kg DBO5/j (626 kg DBO5/j en 2024)

P205.3 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU

Le taux de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est de 100% (100% en 2024).

- VP.176 : Charge entrante en DBO5 = 565 kg DBO5/j (626 kg DBO5/j en 2024)

P206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conforme à la réglementation

Le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conforme à la réglementation est de 100% (100% en 2024).

- VP.208 : Quantité totale de boues évacuées = 214 tMS (204 tMS en 2024)
- VP.209 : Quantité de boues admises par une filière conforme = 214 tMS (204 tMS en 2024)

P207.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

Le montant des abandons de créances est de 0,0000€/m³.

- VP.068 : Volume facturé = 629 939 m³ en régie et 113 248 en DSP
- VP.119 : Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue) = 0 en régie et en DSP

P251.1 Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers est de 0.

- VP.056 : Nombre d'abonnés = 6 695 en régie, 1 318 en DSP
- VP.023 : Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur = 0 en régie et en DSP

P252.2 Nombre de point du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Il y a 10 nombre de points noirs, ce qui représente 8,7 points de curage pour 100km pour l'ensemble du réseau.

P253.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

	2024	2025
Communauté de communes du Massif du Vercors	0,01 %	0,71 %

- VP.141 : Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année = 2,52 km
- VP.140 : Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années = 4,09 km depuis la reprise de compétence par la CCMV
- VP.199 : Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements) = 9,80 km en régie (0,10 km en DSP)
- VP.200 : Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements) = 104,70 km en régie (33,85 km en DSP)

- VP.077 : Linéaire réseau hors branchement = 114,70 km en régie (33,95 km en DSP)
- DC.195 : Montant financier des travaux engagés = 1 637 590 € HT

P254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel

Le taux de conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel est de 100%.

- VP.210 : Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes = 53 unités (52 en 2024)
- VP.211 : Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire = 53 unités (52 en 2024)

P255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 20 unités.

- VP.162 : Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration = oui
- VP.163 : Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur = oui
- VP.164 : Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur = oui
- VP.165 : Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage = oui
- VP.186 Pollution collectée estimée en DBO5 : l'étude n'a pas été menée sur le territoire

P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette de la collectivité est de 5,7 ans.

- VP.182 : Encours total de la dette = 13 290 093,26 €
- VP.183 : Epargne brute annuelle = 2 343 881,59 €

P257.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

Le taux d'impayés est de 0,10% pour les communes en régie et 0,99% pour la commune de Lans-en-Vercors en DSP.

- VP.268 : Montant restant impayés au 31/12/2025 sur les factures émises au titre de l'année 2025 = 2 530 € TTC en régie et 3 833,57 € TTC en DSP
- VP.185 : Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2025, au 31/12/2025 = 2 415 022,09 € TTC en régie et 386 585,08 € TTC en DSP

P258.1 Taux de réclamation

Le taux de réclamations pour l'année 2025 pour le service d'assainissement est de 2,24 pour 1000 abonnés. (7,36 pour 1000 abonnés en 2024)

- VP.152 : Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité = 15 unités

4. Assainissement non collectif

D301.0 Estimation de la population desservie

Il y a 382 installations recensées en 2025 (442 en 2024) ce qui implique que le service d'assainissement non collectif dessert environ 950 habitants.

Le nombre d'habitants résidents sur le territoire du service de 20 119, population DGF.

P301.3 Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Cette valeur n'est pas représentative, car seul moins d'un tiers des installations ont été contrôlé par le service en 2025.

	Indicateurs descriptifs des services	2024	2025
D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	950	950
	Nombre d'installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC	442	382
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	80	80
	Indicateurs de performance		
P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	100%	68,1%